



EVREUX

DIRECTION DE L'ÉDUCATION
ET DU TEMPS DE L'ENFANT
Service Enfance

PROJET PEDAGOGIQUE

QUARTIER CENTRE-VILLE

2024 - 2025

Directeur : Vincent Quesney

Directeur adjoint : Nicolas Levaufre

Contact : centreville-mairieevreux@orange.fr / 02 32 31 23 46

SOMMAIRE

- I. Présentation et constats (p 3 à 6)**
 - A – Plan d’Evreux
 - B – Présentation du quartier
 - C – Constats

- II. Projet de direction (p 7 à 13)**
 - A - Axes prioritaires
 - B - Autres objectifs
 - C - Méthodologie

- III. Moyens de fonctionnement (p 14 à 19)**
 - A - Personnel, qualification
 - B - Locaux et répartition du personnel

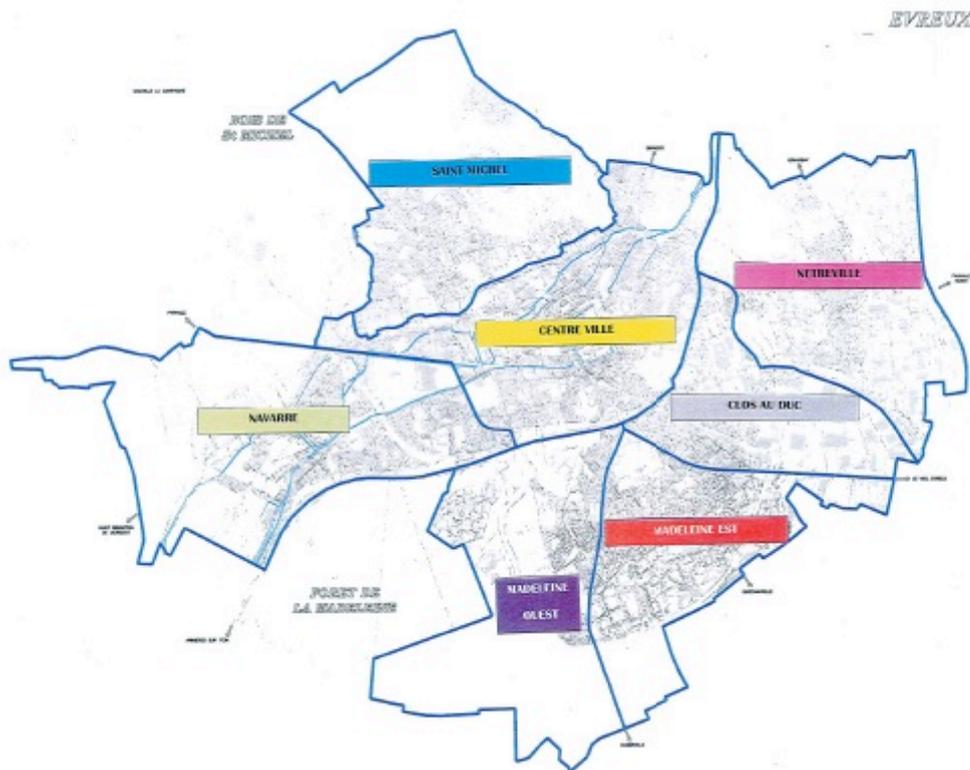
- IV. Organisation du travail (p 20 à 22)**
 - A - Direction
 - B - Equipe d’animation
 - C - Agents d’accueil et d’entretien

- V. Journée type (p 23 à 26)**
 - A – Mercredis et Vacances
 - B - Accueils périscolaires

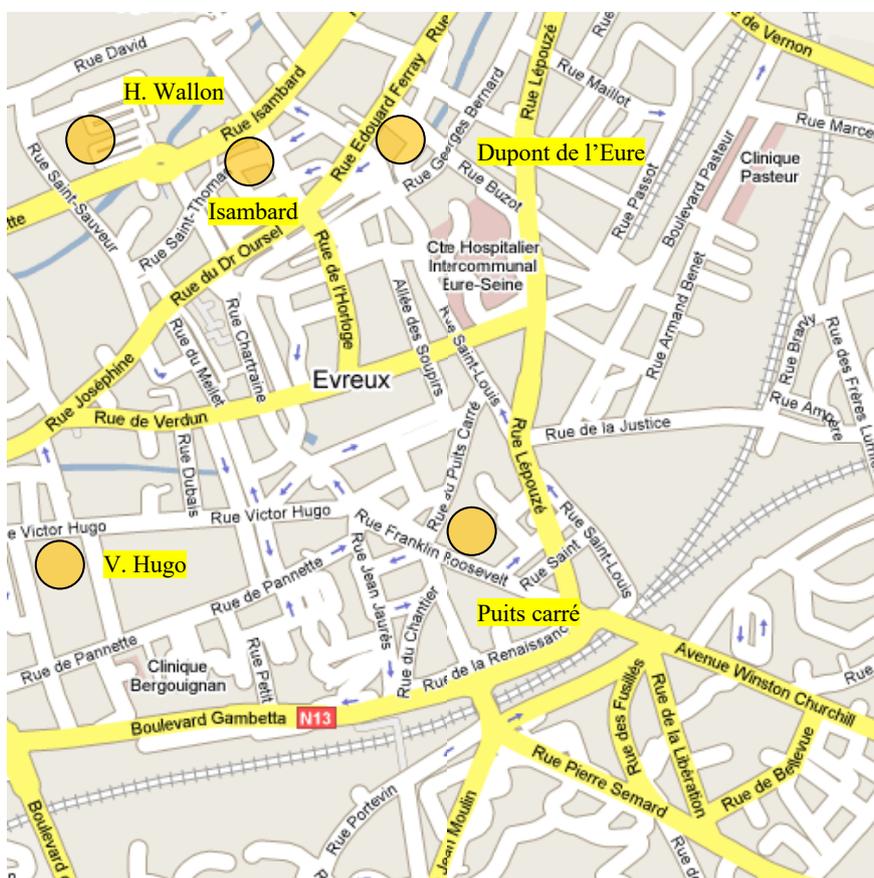
- VI. Partenaires, transversalités (p 27)**

I. PRESENTATION ET CONSTATS

A – Plan d'Evreux



B – Présentation du quartier



1) Historique du quartier

La ville a subi de forts dommages au cours de la Seconde Guerre Mondiale et la plus grande partie de son centre a été reconstruite.

Malgré les destructions de la Seconde Guerre mondiale, il subsiste quelques monuments notables au centre-ville; dix d'entre eux sont classés ou inscrits aux Monuments historiques :

- Les monuments classés :
 - Le Beffroi (Tour de l'Horloge), classé en 1862
 - L'Evêché, qui abrite aujourd'hui les collections du Musée d'Évreux.
 - La cathédrale Notre-Dame, de style gothique composite et plutôt tardif, classée depuis 1862
 - L'église Saint-Taurin possède la châsse de saint Taurin qui est un des chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie médiévale en France, classée en 1840
 - Les vestiges des remparts du IV^e siècle, qui délimitaient un espace de 9 hectares, classés depuis 1941
 - Les terrains de l'ancien immeuble "Gomel", situés aux abords de la cathédrale, classés en 1937
 - L'ancien couvent des Capucins, devenu un lycée, classé en 1931, puis occupé par l'école nationale de musique d'Évreux en 1996, et, enfin, devenu en 2006 Conservatoire à Rayonnement Départemental

- Les monuments inscrits à l'inventaire supplémentaire :
 - Le théâtre de pur style italien qui fut construit en 1903 d'après les plans de l'architecte Léon Legendre. Il tient, conjointement au Kubbe, le Cadran et le théâtre de Louviers, label de scène nationale.
 - L'ancien couvent des Cordeliers
 - L'ancien couvent des Ursulines

Omniprésente dans la vie quotidienne depuis l'Antiquité, irriguant la cité comme une gigantesque artère, la rivière Iton est l'élément majeur de la structuration d'Évreux. La ville est parcourue par les multiples bras de la rivière, enjambée par d'innombrables ponts et passerelles, jalonnée de lavoirs, ponctuée de moulins. Lors de la Reconstruction des années 1950, pour des raisons de salubrité publique, plusieurs bras de l'Iton sont comblés ou couverts, donnant un nouveau visage à la Cité.

2) Accueil de loisirs : tableau de répartition par tranche d'âge et par temps

Mercredi

Age	3-12 ans
nombre	90 à 160

Petites vacances scolaires

Age	2,5-12 ans
nombre	80 à 110

Accueil du matin

Age	3-12 ans
nombre	60 à 80

Grandes vacances scolaires

Age	3,5-12 ans
nombre	90 à 150

Accueil du soir

Age	3-5 ans
nombre	80 à 100

3) Etablissements scolaires publics

Ecoles maternelles

- Victor Hugo
- Henri Wallon
- Isambard maternelle

Ecoles élémentaires

- Isambard Elémentaire
- Paul Bert
- Puits Carré
- Victor Hugo Elémentaire
- Maillot

Collèges

- Paul Bert
- Jean Jaurès

4) Structures municipales et associatives

- Services municipaux : enfance, vie scolaire, sports...
- Médiathèque Rolland Plaisance
- Musée d'Art, Histoire et Archéologie
- Maison des Arts Solange Baudoux
- Conservatoire à rayonnement Départemental
- Police Municipale
- Cinéma Pathé
- Association MJC Bel Ebat
- EPCC Le Tangram
- UFOLEP
- EAC Rugby
- Maison de la santé

C – Constats

1) Liés à l'ALSH :

Enfants

Nous constatons qu'un nombre important d'enfants participent à des activités sportives, ou sont pris par leurs devoirs scolaires.

La proximité est donc un aspect primordial que nous développons et pérennisons sur le secteur Centre - Ville afin de favoriser l'accès au centre de loisirs.

Familles

Sur le secteur du Centre-ville, dite zone urbaine, on constate que peu de familles prennent le temps d'accompagner leurs enfants lors de sorties « nature, culturelle, environnementale ou associative » et des diverses manifestations organisées par la ville d'Evreux, par manque de temps au quotidien et selon les priorités de chacun.

Nous constatons que la communication avec les familles évolue positivement par le biais, du portail famille, de panneaux d'affichages installés sur toutes les structures accueillantes des enfants et de l'uniformisation du message oral de l'équipe d'animation.

2) Liés au contexte local, national

En relation avec l'évolution des tarifs, « grille indiciaire » ; les enfants habitant hors Evreux ont pratiquement disparu de nos structures.

Mode d'inscription des enfants en ALSH

Suite au développement de la dématérialisation, il n'y a plus d'inscriptions sur registre papier.

Les enregistrements se font directement sur le portail à la disposition des familles, « Site Mairie », ou au service enfance.

Les saisies des effectifs, « de l'enregistrement à la facturation », accueils, mercredis et vacances », se font directement sur le portail Axel net.

COVID 19

Depuis « l'apparition de ce virus », courant mars 2020, le fonctionnement de l'accueil de loisirs s'adapte en permanence aux différents protocoles mis en place au fur et à mesure de l'évolution de la crise sanitaire. Cela permet de garantir un l'accueil du public dans les meilleures conditions.

Vigipirate

En relation avec la période et le contexte actuelle, lié aux normes Vigipirate, une attention et adaptation particulière nous oblige à évoluer dans l'accessibilité aux structures de loisirs.

II. PROJET DE DIRECTION

A. Axes prioritaires

1^{er} axe : Développer les actions en faveur de l'environnement

La notion de développement durable a été définie en 1987 par Bruntland dans un rapport d'experts des Nations Unies comme « un mode de développement qui permet aux générations présentes de satisfaire leurs besoins sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs »

Objectifs opérationnels

Pour l'équipe de direction :

Soucieux d'amener enfants et adultes à se familiariser avec le développement durable et à l'intégrer dans les gestes du quotidien, nous souhaitons faire de cet objectif un lien entre les différentes structures du quartier afin de fédérer enfants, familles et équipes autour d'un projet commun.

- Mettre en place des temps de travail avec l'équipe afin que chacun puisse adhérer au projet.
- Impulser une dynamique d'équipe par la conduite d'un projet d'animation du secteur.
- Privilégier les déplacements à pieds, en vélo ou en Transurbain, afin d'inciter les enfants et familles à une mobilité saine et mesurée
- Mettre en place des temps d'échange avec les enfants et les parents autour des plantations communes, de l'entretien et récoltes afin développer et pérenniser un engouement commun
- Développer la transversalité avec le service des espaces verts, en particulier le personnel du secteur en participant à des temps de plantations sur le CEV, parcs et ronds-points et aménagement des espaces extérieurs, revitalisation des cours.
- Evaluer les projets.

Pour les animateurs :

- Développer les activités en lien avec l'environnement.
- Utiliser un outil d'observation des insectes en milieu naturel. « Création d'un hôtel à insectes »
- Valoriser et entretenir les espaces verts sur les différentes structures.
- Favoriser l'échange des savoirs entre animateurs, familles et spécialistes
- Mutualisation des compétences
- Sensibiliser les enfants et familles au gaspillage et à l'économie d'énergie par le biais d'actions de secteur
- Pérenniser les échanges avec les familles autour des plantations communes sur les structures, entretien et distribution des récoltes, « condiments ».

Pour les enfants :

- Organiser un temps de sensibilisation autour des actions envisagées par la participation lors de la phase d'élaboration
- Développer la sensibilisation en incitant les parents à participer avec leur enfant, de l'entretien à la récolte des plantations, condiments et légumes consommables et des arbres fruitiers.
- Participer aux manifestations en direction du développement durable proposées par les centres de loisirs et de nos partenaires : Comptoir des Loisirs, Evreux Portes de Normandie, la Ferme pédagogique de Navarre, service Espaces verts...

Pour les familles :

- Pérenniser les échanges avec les familles en utilisant leurs ressources (bourse d'échange)
- Impliquer les familles dans l'entretien et le développement des jardinières sur chaque structure en les incitant à utiliser leur savoir-faire au sein des espaces verts de nos centres de loisirs, Victor Hugo et Henri Wallon et de la Terrasse et du jardin sur Dupont de l'Eure
- Amplifier les échanges par la possibilité de récolter les plantations, « fruits/condiments »
- Informer les familles de notre démarche et utiliser leurs compétences
- Favoriser la découverte des lieux d'information et de sensibilisation (Médiathèque, Maison de l'Europe, Maison de la santé)

Evaluation : Ecrite rédigée par les animateurs lors des réunions bilans trimestriels

2^{ème} axe : Développer les activités artistiques

L'éducation artistique et culturelle est indispensable à la démocratisation culturelle et à l'égalité des chances.

Objectifs opérationnels

Pour l'équipe de direction :

- Prioriser les dépenses budgétaires liées au projet.
- Nous appuyer sur les ressources municipales (service espaces verts : photos)
- Prioriser les demandes de formations en lien avec le projet.
- Développer le travail avec d'autres quartiers « transversalité ».
- Evaluer les projets.

Pour les animateurs :

- Participation aux manifestations : Festival du Film d'Education, Fête de la musique, Fête de l'Europe, Foire St Nicolas.
- Sensibiliser les enfants et mener des projets en lien avec l'objectif.
- Mutualiser les pratiques.
- Echange entre les tranches d'âges en fonction des projets sur le secteur du centre-ville.
- Echanger avec les autres quartiers.
- Amplifier le lien avec les partenaires institutionnels.

Pour les enfants :

- Développer la créativité de l'enfant, solliciter son imagination et son esprit critique.
- Permettre à tous les enfants d'accéder à des activités artistiques.
- Faire découvrir la programmation culturelle dans le département aux enfants.
- Utiliser la pratique artistique comme outil d'intégration.

Pour les familles :

- Amplifier le lien avec les lieux de pratique artistique (MJC, CRD, Musée d'Évreux, Maison des Arts, Le Tangram et autres lieux d'exposition ou de pratique artistique...).
- Diffusion de la programmation culturelle municipale « affichage sur structure »
- Distribution d'invitations selon les possibilités
- Organisation de spectacles d'enfants à destination des familles « amplifier le lien »

Evaluation :

Ecrité rédigée par les animateurs lors des réunions bilans trimestriels

3^{ème} axe : Créer les conditions favorables à l'accueil du handicap

Objectifs opérationnels :

Pour l'équipe de direction :

- Renforcer le partenariat avec les institutions spécialisées (Home Dominique, APF, Maison de la santé et structures spécialisés)
- Faciliter l'accueil d'enfants porteurs de handicap
- Améliorer l'accueil des enfants porteurs de handicap (formation du personnel, réflexion sur les locaux, adaptabilité et utilisation du matériel...)

Pour les animateurs :

- Mener des temps d'échanges et de réflexion avec l'équipe autour de ce thème.
- Envisager des pistes de travail pour l'avenir afin d'évoluer dans nos pratiques
- Se former dans le domaine du handicap

Pour les enfants et pour les familles :

- Se familiariser avec le handicap, accepter la différence
- Pour les enfants porteurs de handicap et leurs familles : se sentir bien accueillis
- Développer la solidarité

B. Autres objectifs

1^{er} axe : Organiser le fonctionnement afin que les familles identifient tous les animateurs du centre-ville

Objectifs opérationnels

Pour l'équipe de direction :

- Continuer à organiser l'équipe en relation avec l'évolution de notre fonctionnement
- Continuer à faire évoluer nos habitudes, revoir notre réflexion lorsqu'il y a des besoins particuliers
- Trouver des solutions afin de répondre à la demande des familles.
- Développer les outils de travail pour les enfants et les familles qui fréquentent les structures en ½ journées et journée pleine « année scolaire et vacances ».
- Amplifier la notion de proximité par le biais de regroupements multi âge par structure, « 2.5-5.5 ans et 6-12 ans » sur les différents sites du secteur du Centre-Ville
- Répondre aux normes législatives de sécurité
- Garantir la qualité de l'accueil
- Développer la communication afin d'optimiser notre transmission aux familles
- Uniformiser notre discours, développer la gestion administrative, la préparation des activités.
- Modifier la transmission écrite, le mode d'échange à travers la communication des informations avec l'équipe, continuer à faire évoluer les outils de travail
- Sensibiliser et accompagner les familles dans la dématérialisation

Pour les animateurs :

- Organiser les équipes afin d'amplifier notre fonctionnement, par le regroupement des animateurs par pôle d'intervention sur chaque site, « maternels, élémentaires », afin que les familles puissent identifier les animateurs du secteur du centre-ville et non d'un centre de loisirs
- Pérenniser l'alternance afin que les animateurs évoluent sur toutes les tranches d'âge, par une répartition élaborer sur l'année prenant en compte le roulement animateur entre chaque session de vacances.

- La mise en place d'un échancier pour les animateurs en précisant, le lieu d'intervention, la tranche d'âge, car ils sont garants des enfants qui fréquentent les structures, le mercredi en journée ou demi-journée et pendant les vacances.
- L'animateur doit s'occuper de l'accueil des enfants et des familles ainsi que de l'affichage et la transmission d'informations.
- Expliquer l'évolution aux familles concernant les inscriptions via internet, portail familles, « dématérialisation »
- L'animateur doit également gérer le nombre d'enfants pré établi lors des inscriptions pour le temps du « mercredi ». Un animateur est toujours présent sur le centre pour les arrivées et départ échelonnés des enfants.

Pour les enfants :

Des prévisions d'animations à la carte seront proposées autour de différents thèmes fédérateurs tels que : le jeu sous toutes ses formes, la culture, le sport, l'environnement.

Pour les familles :

- Renforcer l'identification de l'équipe d'animation par une présence accrue sur chaque site
- Continuer le développement de l'aspect communicatif via site internet Mairie et par voie d'affichage
- Uniformiser le fonctionnement sur toutes les structures et avec toutes les familles afin de les inciter à respecter le règlement intérieur.
- Continuer à utiliser de façon rigoureuse les fiches : suivi de groupe, inscription...
- Favoriser l'utilisation de l'outil « internet » par les familles pour les différentes procédures (inscriptions, consultation des plannings, annulations...)

Evaluation :

Ce travail sera mesuré et amélioré selon l'évaluation tout au long de l'année.

2^{ème} axe : Développer, améliorer le lien avec les familles

Objectifs opérationnels

Pour l'équipe de direction :

- Amener les familles à avoir en référence l'ensemble de l'équipe et non les animateurs d'une seule structure, « Vision de secteur »
- Affiner la transmission afin de la rendre plus attractive et lisible. « Repère par groupe d'âge, nom de groupe, code couleur ».
- Mettre en place une réflexion non exhaustive afin d'évoluer dans la communication, Notions : d'accueil, d'affichage de transmission.
- Poursuivre la sensibilisation engagée avec l'équipe sur cette thématique.

- Mettre en place des interventions autour de la communication et également de la notion d'accueil sur des temps de travail par équipe.
- Développer la mise en place des projets autour de la citoyenneté, du lien social, à savoir : Sensibilisation et participation pour les enfants et les familles aux différentes manifestations locales et nationales culturelles, telles que le Téléthon, les Droits de l'enfant, la Fête de la musique, la fête du jeu, Fête de l'Europe, Foire St Nicolas.

Pour les animateurs :

- Favoriser la formation sur cette thématique, « communication ».
- Etre identifiés en tant qu'animateur du secteur du centre-ville par la mise en place d'un échancier, d'alternance d'intervention entre les groupes maternels et élémentaires
- Etre attentif à la qualité de la communication aux familles, utilisation des outils, Internet, écrite ou orale
- Mise en place de temps festifs réguliers sur les structures de loisirs du centre-ville, « Valorisation des projets d'animations

Pour les enfants :

- Sensibilisation de manière ludique par la mise en place d'échanges réguliers sur les informations relatives aux activités et au fonctionnement.
- Pérenniser le fonctionnement et l'identification des agents par une présence permanente d'animateurs référents au secteur du centre-ville
- Pour la transmission aux familles, confection de flyers, de plannings imagés réalisés en collaboration avec les enfants, de l'équipe et des services : administratif et communication
- Participation active lors des temps festifs

Pour les familles :

- Développer l'aspect d'identification des structures afin d'amplifier la reconnaissance, « équipe, panneaux, fresque ».
- Communiquer par le biais d'affichages répertoriés accompagnés d'explications régulières afin de les informer (Référence par couleur et nom pour chaque structure, centre).
- Associer les familles aux différentes festivités tout au long de l'année (affichage, Internet, expositions, photos, vernissage, bourse aux plantes, plantations, fête de centre et de secteur).
- Mise en place, lors des vacances, d'un point d'échange convivial avec les parents quand ils viennent reprendre leur enfant afin d'amplifier les relations.
- Invitation régulière lors des présentations ou finalités des projets

C. Méthodologie

1) Equipe de direction

Nous travaillons, directeur et directeur adjoint, sur la rédaction du Projet de Direction et du Projet Pédagogique pour le quartier du centre-ville sur l'année.

L'élaboration des grands axes tient compte des objectifs éducatifs de la ville d'Evreux (PEG), des orientations du service Enfance, ainsi que des bilans et constats de l'année avec l'équipe pédagogique.

Travail avec les animateurs sur le projet pédagogique, pour expliquer le constat et orienter l'élaboration des projets d'animations.

2) Equipe d'animation

Prise en compte des objectifs de direction.

Elaboration d'une alternance d'intervention au sein de l'équipe d'animation maternelle et élémentaire

Mise en place de l'échéancier et rédaction des projets d'animations pour l'année en alternance pour chaque structure, un projet sur chaque tranche d'âge (la durée est de 6 séances maximum).

Définition d'une nouvelle programmation pour les vacances.

Elaboration des projets de centres et individuels selon les axes prioritaires.

Il faut que les structures intègrent ces différents axes de travail en créant un lien avec les projets d'animations individuels et collectifs.

Durée des projets : 6 à 8 séances maximum, possibilité de finaliser sur une séance ou une journée en fonction des besoins pendant une session de vacances.

Participation aux projets de service et orientations municipales

3) Agents d'accueil et d'entretien

Travail avec les agents sur le projet pédagogique. Pour expliquer les constats et définir les orientations de l'année.

Découvrir et maîtriser les différents paramètres liés à l'évolution de leur fonction, notion d'accueil et d'information via les familles.

A – Locaux et répartition du personnel

Accueil de loisirs Victor Hugo				
Adresse : 48 rue Victor Hugo				
Numéro de téléphone : 02 32 31 15 45				
Descriptif des locaux : Implanté au sein de l'école, le centre comprend 2 salles d'activités aménagées par des espaces spécifiques : lecture, activités, jeux, divers. Utilisation de la cour, de la salle de jeux équipée, du dortoir, des toilettes ainsi que la restauration scolaire. Locaux et matériels communs avec l'école (lits, tricycles, trottinettes).				
Temps	Tranche d'âge accueillie	Effectif enfants	Noms ou effectif des animateurs	Noms ou effectif des agents
Matin 7h-8h30	Maternel Elémentaire	15-20 10-20	2 à 3	
Soir 16h30- 18h30	Maternel	25 à 40	4 à 6	1 (15h-18h)
Mercredi 7h-18h30	Maternel	25 à 40	4	2 (7h)
Vacances 7h-18h30	Maternel	30	4	2 (7h)
Juillet /Août 7h-18h30	Maternel	Jusqu'à 40	4 à 7	2 (7h)

**Accueil de loisirs
Henri Wallon**

Adresse : 18 rue Saint Sauveur

Numéro de téléphone : 02 32 31 00 27

Descriptif des locaux :

Installé dans l'école, ce centre se situe du côté de la restauration et se trouve à l'étage. Il comprend une grande pièce avec des coins permanents.

La restauration scolaire est aménagée en centre de loisirs durant l'été.

Utilisation de la cour, de la salle de jeux, du dortoir, des toilettes de l'école, ainsi que la restauration scolaire.

Locaux et matériels communs (lits, tricycles, trottinettes, draps).

Temps	Tranche d'âge accueillie	Effectif enfants	Noms ou effectif des animateurs	Noms ou effectif des agents
Matin 7h-8h30	Maternel Elémentaire	12 à 18 8 à 16	2 à 3	
Soir 16h30- 18h30	Maternel	25 à 35	3 à 4	1 (14h15-18h15)
Mercredi 7h-18h30	Maternel	40 à 50	6 à 8	2 (7h)
Vacances 7h-18h30	Maternel	25 à 55	6 à 8	2 (7h)
Juillet /Août 7h-18h30	Maternel Futurs 2 ^{ème} 3 ^{ème} années	Jusqu'à 50	5 à 7	2 (7h)

**Nom de l'accueil de loisirs
Dupont de l'Eure**

Adresse : 2 Place Dupont de l'Eure

Numéro de téléphone : 02 32 31 23 46

Descriptif des locaux :

Translocaux installés dans l'ancienne cour de l'école de Dupont de l'Eure. Cette structure accueille les enfants d'âge élémentaire. Ce centre dispose de pièces aménagées en coins permanents permettant la pratique d'activités diverses. Il dispose d'une cour, d'un préau et de blocs sanitaires. Les repas sont pris à l'école Isambard élémentaire (self).

Utilisation de la cour Isambard élémentaire équipée et de la salle de jeux d'Isambard maternel (occasionnellement).

Temps	Tranche d'âge accueillie	Effectif enfants	Noms ou effectif des animateurs	Noms ou effectif des agents
Matin 7h-8h30	Elémentaire	12 à 20	2	1 (4h / semaine)
Soir 16h30- 18h30				
Mercredi 7h-18h30	Elémentaire 9 -12 ans	30 à 40	3	1 (7h) Au-delà de 70 ½ poste 5h en Plus
Vacances 7h-18h30	Elémentaire 9 -12 ans	Jusqu'à 40	3 à 4	1 (7h) Au-delà de 70 ½ poste 5h en Plus
Juillet /Août 7h-18h30	Elémentaire	35 à 45	3 à 4	1 (4h / semaine) Au-delà de 70 ½ poste 5h en Plus

**Nom de l'accueil de loisirs
Annexe Dupont de l'Eure**

Adresse : 2 Place Dupont de l'Eure

Numéro de téléphone : 02 32 33 13 31

Descriptif des locaux :

Locaux implantés sur le site Dupont de l'Eure. Cette structure accueille les enfants d'âge élémentaire petits. Le centre est équipé d'espaces spécifiques répartis sur 2 pièces permettant une pratique diverse et de blocs sanitaires. La cour est située à proximité et est équipée d'un préau et de blocs sanitaires communs avec le groupe des grands.

Les repas sont pris à l'école Isambard élémentaire située à proximité (self), également équipée d'une cour, d'un préau et d'espaces ludiques. L'utilisation d'une salle de jeu est occasionnellement possible dans l'école maternelle Isambard à proximité.

Temps	Tranche d'âge accueillie	Effectif enfants	Noms ou effectif des animateurs	Noms ou effectif des agents
Mercredi 7h-18h30	Elémentaire 6 à 9ans	30 à 40	2 à 3	1 7h / jrs
Vacances 7h-18h30	Elémentaire	30 à 40	3 à 4	1 7h / jrs
Juillet /Août 7h-18h30	Elémentaire	35 à 45	3 à 4	1 7h / jrs

**Accueil de loisirs
Isambard**

Adresse : 40 rue Isambard

Numéro de téléphone : 02 32 38 52 63

Descriptif des locaux : une pièce réservée à l'accueil de loisirs et un accès à la cour, la salle de restauration, la bibliothèque et la salle de jeux de l'école maternelle

Temps	Tranche d'âge accueillie	Effectif enfants	Noms ou effectif des animateurs	Noms ou effectif des agents
Matin 7h-8h30	Maternel	10 à 20	2	
Soir 16h30-18h30	Maternel	20 à 40	3 0 4	1 (15h-18h)

**Accueil de loisirs
Puits Carré**

Adresse : 22 rue du Puits carré

Numéro de téléphone : 02 32 62 77 04

Descriptif des locaux : l'accueil se déroule dans la salle de bibliothèque de l'école, accès à la cour et au préau équipé de l'école élémentaire

Temps	Tranche d'âge accueillie	Effectif enfants	Noms ou effectif des animateurs	Noms ou effectif des agents
Matin 7h-8h30	Elémentaire	8 à 13	1	

**Accueil de loisirs
Maillot**

Adresse :

Numéro de téléphone : 07 88 98 73 59

Descriptif des locaux : l'accueil se déroule dans un local préfabriqué de l'école partagé avec l'accueil de loisirs, accès à la cour et au préau équipé de l'école élémentaire

Temps	Tranche d'âge accueillie	Effectif enfants	Noms ou effectif des animateurs	Noms ou effectif des agents
Matin 7h-8h30	Elémentaire	10 à 15	1	

IV. ORGANISATION DU TRAVAIL

A – Direction

Une permanence commune hebdomadaire est assurée le lundi. Elle permet la mise en place de l'alternance sur la semaine administrative en fonction des rendez-vous et des présences sur les accueils.

Une permanence journalière sur le centre Dupont de l'Eure, en alternance selon les temps d'astreinte soir afin de répondre aux besoins du secteur du centre-ville,

« fonctionnement, administratif »

Rencontre avec les familles, les animateurs, les intervenants, le travail en binôme.

Echanges réguliers entre nous afin de se tenir informés, répartition des tâches en fonction des échéances pour la semaine.

Outils :

- Mettre en place des outils de suivi de plannings annuels afin de permettre la lisibilité par tous et une mise à jour régulière
- Développement de l'outil informatique permettant un suivi régulier de la gestion financière et matérielle des structures

Organisation :

- Prioriser les dépenses budgétaires liées aux projets
- Aménager les espaces en lien avec les projets
- Présence sur le terrain afin d'évaluer le projet tant sur le temps périscolaire que les mercredis
- Accentuer le partenariat

B - Equipe d'animation

Cadre de travail

Les animateurs effectuent entre 4h00 et 4h30 par jour en temps périscolaire, deux accueils journaliers et 10h en continu le mercredi et pendant les périodes de vacances. Une alternance est mise en place sur les sessions de vacances afin de garantir le respect du fonctionnement et la présence d'un référent par groupe en fonction de leur planning d'heures annualisé.

La formation interne

Recyclage **PSC1**, enfant porteur d'un handicap, connaissance de l'enfant, méthodologie de projet, sécurité incendie, communication.

Evaluation

Un à deux temps d'échange individuel sur l'année, analyse de pratiques, projets de formation, perspectives personnelles.

Les réunions de préparation

La préparation se déroule tous les mardis matins, de 9h à 11h : informations, communication, élaboration et mise en place des séances d'activités, transports, matériel, commande des repas auprès de l' U.C.P (Unité Centrale de production) via service enfance
et un jeudi matin sur deux, élaboration et mise en place des projets communs de secteur, échange de savoir, rencontres professionnelles

Les réunions spécifiques

Elles sont mises en place avec l'équipe pédagogique pour préparer les échanges, manifestations ou journées spécifiques (grand jeu, inter centres, spectacle). Un échéancier est distribué en septembre pour l'année.

Le bilan

Trimestriel avec une prise en compte du fonctionnement général, des projets, de l'évaluation des séances, des perspectives.

Régulation

Trois réunions basées sur l'échange, la communication sur différents thèmes, l'enfant, les familles, l'école, la violence, le respect et autres thèmes selon les réalités de terrain des agents.

Echanges de savoirs

Chaque animateur est amené à transmettre une technique, un jeu, une activité, échanges autour des convictions éducatives afin d'amplifier la cohésion d'équipe.

Colportage

Retour et emprunt de livres à la médiathèque après chaque session de vacances, échéancier d'alternance, par structure.

Vacances

Les temps de préparation sont planifiés en amont de la session. Prise en compte du fonctionnement, du projet et travail en relation avec celui-ci.

C- Agents d'accueil et d'entretien

Sur chaque site, un écrit sur les tâches à effectuer est affiché, les agents s'organisent de façon autonome et en concertation avec les écoles et l'équipe de direction, pour faire leur travail. Elles peuvent être amenées à accompagner les groupes d'enfants en sorties piscine, selon les besoins.

L'équipe

Prise en compte des objectifs de direction. Mise en place de l'échéancier commun des grands ménages et lavage des jeux en alternance sur chaque structure.

Cadre de travail

Les agents effectuent 7h en périscolaire et 7h30 par jour du lundi au vendredi pendant les vacances et le mercredi.

L'évaluation

Un à deux temps d'échanges sur l'année, analyse de pratiques, formation, perspectives personnelles.

Les réunions

Organisationnelles, d'hygiène, suivi de la méthode HACCP. Bilan, régulation avec l'équipe d'animation

Formation

HACCP, gestes et postures, PSC1, Hygiène alimentaire, Handicap, connaissance de l'enfant.

V. JOURNEE TYPE

A. Mercredi et Vacances

Accueil de 7h à 9h30

Un animateur ouvre à 7h, s'occupe du relevé des présences des enfants, sort les fiches sanitaires et accompagne les enfants qui arrivent de façon échelonnée vers les coins permanents. Il assure son poste tout au long de l'accueil au moins jusqu'à 9h30, heure à laquelle il doit donner les effectifs à l'équipe de direction afin de communiqué au service enfance l'effectif réel du jour. L'accueil se prolonge jusqu'à 9h30 avec, pour les animateurs, arriver échelonné de 7h à 8h30, et pour les enfants jusqu'à 9h30 (les parents doivent téléphoner avant 9h si leur enfant arrive plus tard).

À l'arrivée de son premier collègue (7h30), celui-ci prend le relais d'accueil des familles, sans hésiter à aller au contact des familles

L'équipe fait ranger le centre aux enfants (coins permanents), puis il y a un temps de cohésion avec les enfants :

- Chants, histoires
- Appel avant confirmation des effectifs
- Explication de la journée, constitution des groupes.

À 9h15 - 9h30

Temps libre en extérieur ou intérieur selon le temps, et départ des activités nécessitant le bus (exemple : piscine). Les animateurs concernés doivent préparer les fiches sanitaires de leur groupe, ainsi que la pharmacie avant l'heure du bus.

Les enfants vont en priorité à l'extérieur afin de se défouler avant l'activité menée. C'est aussi le moment où les animateurs, à tour de rôle, et avec des enfants s'ils le souhaitent, installent leur atelier.

Vers 10h

L'activité menée commence.

Pendant l'activité : c'est autour des activités que nous faisons passer auprès des enfants les valeurs de la mission qui nous est confiée.

Il est important de tenir une certaine rigueur, du dynamisme et une grande motivation dans la menée de l'activité, afin d'éviter les débordements et le désengagement des enfants.

La fin de l'atelier sera effective après le rangement total de celui-ci (matériel et locaux). L'enfant doit bien évidemment être acteur du rangement.

À l'extérieur, il faut tenir compte des impératifs d'horaires notamment pour les bus et début d'activités sur autres sites, penser aux autres groupes d'enfants des autres quartiers.

Après l'activité :

Temps libre dehors si possible et/ou cohésion du groupe avant de passer à table. Ce temps n'est pas forcément un temps dirigé mais accompagné par l'animateur, qui peut jouer avec l'enfant ou bien le laisser jouer seul et l'observer. C'est un bon moyen de reconnaître des enfants en difficulté.

Entre 12h et 13h30

Le temps du déjeuner :

Par petits groupes, les enfants passent aux toilettes où ils doivent se laver les mains, et vont aux WC s'ils le désirent. Il est important d'avoir fait un petit moment de cohésion avant de passer à table afin de rentrer en restauration dans le calme, et/ou arriver de façon échelonnée dans la salle de restauration.

Le repas est un moment en milieu de journée, il doit se vivre le plus calmement possible, d'où l'importance de se répartir à chaque table avec les enfants. Les plus grands se servent tout seuls avec l'aide d'un adulte (autonomie). On se doit d'amener l'enfant à goûter le plat présenté, sans le forcer à tout manger. Prendre un moment en fin de repas pour que les enfants donnent leur avis sur l'alimentation.

Le temps calme, repos ou sieste : (pour les plus jeunes)

C'est un temps nécessaire pour une bonne digestion, et un retour sur soi (la vie en collectivité fatigue). Les animateurs accompagnent les enfants dans les salles de repos et les accompagnent dans l'endormissement (musique douce, histoires).

Pour les plus grands, on met en place des jeux calmes (jeux de société calmes, dessins, lecture, histoires, relaxation). C'est un temps géré par l'adulte qui veille à ce que l'enfant ne sorte pas plusieurs jeux à la fois. Les enfants qui le souhaitent peuvent s'allonger également.

C'est aussi le moment où les animateurs font le roulement pour leur pause.

Après le temps calme et sieste.

Si l'enfant ne dort pas au bout de $\frac{3}{4}$ d'heure, il reprend des activités menées en intérieur ou extérieur. On peut aussi sur ces moments en profiter pour mettre des animations proposées par les enfants.

Les enfants se lèvent de façon échelonnée pour les plus jeunes, ils ont accès aux coins permanents pour se réveiller tranquillement avant d'entamer une activité.

16h-16h30

Le goûter

Par petits groupes, les enfants passent aux toilettes où ils doivent se laver les mains et vont aux WC s'ils le désirent.

Le temps du goûter annonce la fin de journée mais ce n'est surtout pas le moment de se relâcher, la participation de tous les animateurs est primordiale. Le goûter sera pris entre 16h et 17h (pour les petites équipes il sera fini, toilettes compris, pour 17h).

Le goûter est un moment propice pour faire le bilan de la journée avec les enfants.

16h30

L'accueil du soir

Le départ des enfants est échelonné entre 16h et 18h30.

L'animateur doit être vigilant au départ de chaque enfant. Veiller à ce qu'il parte bien avec ses parents ou autre personne autorisée. Si les animateurs ont un doute, ne pas hésiter à demander une pièce d'identité et / ou à appeler le responsable légal de l'enfant afin d'obtenir son autorisation.

Aller au contact avec les familles afin d'échanger sur le déroulement de la journée de leur enfant, mais ne pas rester passif à attendre la fin de l'accueil. L'accueil du soir est un moment privilégié pour pouvoir entrer en relation avec les familles. Les animateurs prennent le temps de discuter avec les parents et de restituer les grands moments de la journée de l'enfant au centre. L'animateur doit aussi inviter les familles à prendre connaissance des activités du lendemain.

L'animateur veille à fermer les lumières et toutes les portes avant de partir.

B. Accueils périscolaires

L'accueil du matin de 7h à 8h30

Le(s) animateur(s) ouvre(nt) la structure d'accueil à 7h, 1 animateur s'occupe du relevé des présences des enfants (par roulement journalier) et accompagne les enfants qui arrivent de façon échelonnée vers les coins permanents et les activités menées par les autres animateurs.

À partir de 8h15, les animateurs aident les enfants à se préparer et les emmènent dans leurs classes respectives (passage aux sanitaires, chaussons...).

L'animateur donne à l'enseignant la liste des inscrits pour la restauration scolaire et l'accueil du soir.

L'accueil du soir à partir de 16h30

Le départ des enfants est échelonné entre 16h30 et 18h30.

A partir de 18h, possibilité d'accueil des enfants élémentaires sous couvert d'une demande de dérogation validée par l'élu(e) référent de la ville d'Evreux

L'animateur doit être vigilant au départ de chaque enfant. Veiller à ce qu'il parte bien avec ses parents ou autre personne autorisée. Si les animateurs ont un doute, ne pas hésiter à demander une pièce d'identité et / ou à appeler le responsable légal de l'enfant afin d'obtenir son autorisation.

Aller au contact avec les familles afin d'échanger sur le déroulement de la journée de leur enfant, mais ne pas rester passif à attendre la fin de l'accueil. L'accueil du soir est un moment privilégié pour pouvoir entrer en relation avec les familles. Les animateurs prennent le temps de discuter avec les parents et de restituer les grands moments de la journée de l'enfant au centre. L'animateur doit aussi inviter les familles à prendre connaissance des activités du lendemain.

L'animateur veille à fermer les lumières et toutes les portes avant de partir.

VI. PARTENAIRES, TRANSVERSALITE

- Autres ALSH service Enfance
- Les piscines municipales
- La Ferme pédagogique de Navarre (actions et formation autour de la nature et de l'environnement)
- Le service Espaces verts
- La médiathèque Rolland Plaisance (actions auprès des enfants, formation et fête du jeu)
- Musée d'art, histoire et archéologie d'Evreux
- MJC Évreux
- Le groupe Sparitos : intervenants sur les jeux de société
- Conservatoire à Rayonnement Départemental
- Police Municipale : interventions prévention
- Service Jeunesse, collaboration projets ponctuels
- Service des sports
- Evreux Portes de Normandie, service Déchetterie
- Ecoles du secteur, mutualisation permanente des compétences
- Le Tangram : spectacles musicaux pour enfants et ateliers en lien avec la programmation, théâtre, cinéma, spectacles
- Ufolep
- Club Bouliste de Nétreville
- Avenir Ébroïcien
- EAC
- Maison de la Santé
- La Ronce
- Lyrítópia
- Services spécialisés : La Musse, Educateurs, APF, Dispositif d'auto régulation
Association Marie Hélène
- Foyer de l'Enfance
- Foyer Moissons Nouvelles